



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Intégrer la bifurcation écologique dans les programmes universitaires

Question écrite n° 38809

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la place de la bifurcation écologique dans les programmes universitaires. En février 2020, le climatologue Jean Jouzel a été missionné pour réfléchir à l'intégration de l'écologie dans tous les programmes universitaires. Il a remis son rapport en juillet 2020, intitulé « Enseigner la transition écologique dans le supérieur ». On peut y lire un constat sévère : « la transition écologique n'est enseignée que de façon marginale, quand elle l'est ». Il y a pourtant urgence. La jeunesse du pays est clé dans la bifurcation écologique à opérer. Les étudiants eux-mêmes le réclament. Le manifeste Pour un réveil écologique plaide, dès 2018, pour une intégration des enjeux environnementaux à l'ensemble des programmes du supérieur. Il a été signé par plus de 32 000 étudiants. De grands chantiers attendent les Français : planifier une gestion de l'eau par bassins-versants, atteindre le 100 % énergies renouvelables, recouvrer la souveraineté alimentaire et déployer une agriculture écologique et paysanne, construire des bâtiments adaptés aux impératifs de sobriété et d'efficacité énergétique, pour ne citer qu'eux. Il faut mettre en mouvement toutes les forces vives pour y répondre. Cela suppose d'adapter le niveau de qualification et de formation des étudiants aux enjeux écologiques. De nouvelles filières doivent aussi être créées. Plutôt que de laisser les entreprises privées s'implanter sur les campus, cela doit être planifié par l'État. Justement, le rapport remis en juillet 2020 propose un objectif clair pour y parvenir : que « 100 % des apprenants dans le système d'enseignement supérieur français soient formés à la transition écologique et cela tout au long de leur parcours. » Ce rapport a également proposé une feuille de route pour que cela soit mis en œuvre dès la rentrée 2020. Or M. le député déplore que, neuf mois après la remise de ce rapport, cela soit toujours au point mort. Dans un communiqué commun daté de mars 2021, les organisations étudiantes déplorent « l'absence d'action et de réactivité de la part du ministère » et que les recommandations de ce rapport « ne soient pas transcrites dans la loi ni dans la pratique. » M. le député se fait le relai de cette demande. Il aimerait savoir quand le ministère de l'enseignement supérieur compte enfin agir à la hauteur de l'urgence et mettre en œuvre les recommandations de ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Mélenchon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38809

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 27 septembre 2021

Question publiée au JO le : [11 mai 2021](#), page 4014

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)